

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2015

---

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2949)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 147

présenté par  
Mme Zanetti

à l'amendement n° 124 (Rect) du Gouvernement

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« neuf »

le mot :

« six »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement tend à réduire le délai dans lequel devra être préparée l'ordonnance appliquant à Mayotte la loi sur l'économie sociale et solidaire.